

ABONNEMENT.

Saumur : En an. . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Tros mois . . . . . 8

Poste :

En an. . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Tros mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat par la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . . 30 Faits divers, — . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

15 Avril 1884.

LA PRISE DE HONG-HOA.

Un télégramme arrivé avant-hier annonce en ces termes la prise de Hong-Hoa :

« Depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures, les batteries de 80 et de 85 ont bombardé les villages qui sont en avant de Hong-Hoa ainsi que la citadelle.

« L'ennemi n'a fait aucune résistance. Il a évacué en ce moment Hong-Hoa après avoir incendié la ville qui brûle sous nos yeux depuis trois heures. Nos obus ont mis le feu également en plusieurs endroits.

« On voit fuir les Chinois sur le pont de bambous établi en face de Hong-Hoa, sur la rive gauche du fleuve Rouge, mais trop éloigné pour que notre tir puisse l'atteindre. Ils prennent la direction de Phu-Lang ; d'autres se retirent vers Dong-Van et Thanh-Hoa.

« Les Chinois occupant Hong-Hoa étaient des troupes du Yunnan commandées par le général Cham.

« Pendant la retraite de l'ennemi, la brigade Brière de l'Isle passait la rivière Noire à huit kilomètres du confluent pour tourner Hong-Hoa du côté des montagnes. Elle continue sa route et sera demain matin dans Hong-Hoa. La brigade Négrier passera en même temps la rivière Noire. »

Le Delta est donc à nous avec les forteresses qui le couvrent. Et cependant, les Chinois, comme à Sontay, comme à Bac-Ninh, nous ont échappé. Ils ont fui vers le Nord, dans la montagne, narguant en quelque sorte nos colonnes au port d'armes, avec leurs canons impuissants à les atteindre. Nous tenons les places fortes démantelées ; nous ne tenons pas l'ennemi.

Chronique générale.

LA STATUE DE GAMBETTA.

C'était hier lundi que la ville de Cahors inaugurerait le monument élevé à la mémoire de Léon Gambetta, qui, on le sait, est né dans cette ville, le 2 avril 1838.

C'est dimanche matin que les ministres chargés de représenter le gouvernement à Cahors sont partis.

« Étaient présents au départ sur le quai de la gare :

M. Jules Ferry, président du conseil, M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, M. le général Campenon, M. le général Pittié, représentant le Président de la République, les délégués des différents comités et groupes républicains, beaucoup de nos confrères, et un certain nombre de membres des deux Chambres.

Le train est parti à huit heures quarante minutes.

MM. Raynal et Méline, M. Humbert, vice-président du Sénat, plusieurs députés et journalistes étaient partis la veille.

Les ministres des travaux publics et de l'agriculture sont allés d'abord à Montauban pour l'inauguration de la nouvelle ligne de chemin de fer.

M. Brisson, président de la Chambre des députés, a télégraphié hier de Rambouillet à M. Sirech, maire de Cahors, pour lui annoncer qu'étant malade à la campagne, il ne pourrait, à son grand regret, assister à l'inauguration de la statue de Gambetta.

On télégraphie de Cahors, 14 avril, 2 heures 1/2 :

« Ce matin, à dix heures, ont eu lieu à la préfecture les réceptions officielles des corps constitués et des fonctionnaires.

« A midi, les ministres ont déjeuné à la préfecture avec un certain nombre de hauts fonctionnaires et d'intimes.

« Tout est prêt pour l'inauguration de la statue qui va avoir lieu à trois heures. Le

nombre des discours qui seront prononcés est effrayant.

« Une foule considérable venue de tous les points du département et même de certaines parties des départements voisins a envahi la ville.

« Mais il n'y a aucun enthousiasme. Si Gambetta a laissé quelques souvenirs dans la ville même de Cahors, à certains habitants de laquelle il a fait donner des places ou des décorations, il est demeuré absolument étranger aux habitants du reste du département.

« Cela explique la froideur de la plupart des campagnards que l'on rencontre. Ils sont venus aux fêtes annoncées pour voir les ministres de Paris, mais ils n'éprouvent, à l'endroit de l'hommage rendu à leur compatriote, d'émotion d'aucune sorte.

« Je cours à l'inauguration. »

ECONOMIES RÉPUBLICAINES.

Savez-vous de combien de millions la création de places nouvelles et les augmentations de traitement accordées au personnel républicain ont, dans l'espace de huit ans, grevé le budget ?

DE TRENTE MILLIONS.

M. Viette, un député républicain, a fait ce compte, en prenant pour point de départ le budget de 1876. On n'en continue pas moins à dire et à écrire, dans un certain monde, que le gouvernement de la République est le gouvernement à bon marché par excellence.

En voilà la preuve.

LE BACCALAURÉAT.

Nous avons déjà annoncé que M. Paul Bert avait l'intention de proposer la suppression du baccalauréat.

Voici quelques détails sur les intentions du député de l'Yonne :

Les classes de philosophie et de mathématiques spéciales seraient supprimées et rattachées aux Facultés des lettres et des sciences.

A l'issue de la classe de rhétorique, qui ne serait pas conservée telle quelle, les élèves recevraient un certificat d'études universitaires qui ne leur donnerait d'autres privilèges que celui de n'être pas interrogés sur les matières qui auraient fait l'objet d'un examen partiel, si toutefois ils voulaient pousser plus loin leurs études et suivre l'enseignement des Facultés.

Ce certificat ne servirait pas de porte d'entrée pour les carrières libérales ; c'est là le but que poursuit M. Paul Bert, qui croit que la suppression du baccalauréat donnerait plus d'élasticité aux études, débarrassées des entraves de programmes trop étroits.

Quant aux élèves qui reçoivent l'instruction secondaire dans des établissements libres, ils subiraient un examen devant le Facultés.

Le *Moniteur universel* cite ce jugement bien remarquable porté par un professeur de l'Université sur les réformes pédagogiques de M. Ferry :

« Le grec ne s'apprend pas, le latin se désapprend, le français, qui devait profiter le plus de la part qui lui était faite dans les nouveaux programmes, est bien moins su qu'auparavant. L'esprit des enfants, surchargé d'une foule de notions plus agréables qu'utiles, se fatigue sans profit pour le développement de l'intelligence et la formation du jugement. »

Nous craignons fort que le courageux professeur qui a osé écrire et prononcer ensuite, dans une réunion, ces graves paroles, ne soit considéré, dans les régions officielles, comme un ennemi du progrès, comme un adversaire de l'administration, voire même peut-être comme un ennemi de la République.

Hier, c'était le *Temps* qui avisait le gouvernement de prendre garde au dégoût que la République commençait à inspirer aux bourgeois. Aujourd'hui ce sont le *Mot d'Ordre*, l'*Intransigeant*, etc., qui, paraphrasant

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

X. — SUITE DU PRÉCÉDENT (Suite).

« Gardez-vous de supposer que je sois jalouse de ma belle-mère, ou que je me permette contre elle un blâme ! Ce serait de l'ingratitude : sa conduite envers moi n'a jamais cessé d'être des plus affectueuses... Dans les premiers temps, elle y mettait même cette vivacité, cette ardeur qui la caractérisent en toutes choses... On eût dit que j'étais vraiment sa fille... Jugez de la satisfaction de mon père... Il l'en aimait davantage... On me voyait souvent avec eux, hormis les jours de fête, qui se multipliaient à l'hôtel, et dans le monde officiel, où ma jeunesse m'interdisait également de les suivre... Ils y allèrent de plus en plus... Je restais avec mon institutrice, et ne m'en plaignais pas... J'avais encore des heures d'enjouement ; j'aurais pu grandir ainsi sous le toit paternel... Non ! ce ne fut pas la baronne qui m'en éloigna, ce devait être son frère !... »

— Ah ! nous y voilà ! fit Raoul ; cédez-moi le tour un instant, Noémie... Armand, tu l'as compris, c'est Moralès qui vient d'entrer en scène. Grâce à l'influence prépondérante de sa sœur, il ne tarda pas à conquérir une certaine autorité, dans la compagnie comme dans la maison... Il fut le directeur-adjoint des usines... A l'hôtel, le grand ordonnateur et, pour ainsi dire, le maître... Domestiques, employés, tous tremblaient devant lui... Malheur à qui lui déplaisait !... Nous fûmes de ceux-là, ma cousine et moi... Je venais d'être admis à l'école Centrale, qui pouvait lui susciter en ma personne un rival... Ce ne fut que plus tard, en me voyant désertir ce rôle, qu'il daigna sourire à mes folies... Le neveu ne l'inquiétait plus, il se perdrait tout seul !... Mais la fille ?... Internée au couvent, sous prétexte d'y compléter son éducation, elle se résignait docilement et brillamment au programme... Tous les prix, tous les mérites !... On la citait en exemple... c'était la perfection, c'était la perle du Sacré-Cœur...

Depuis un instant déjà, le modeste objet de tant d'éloges s'efforçait d'y mettre un terme :

— Cousin !... mon cousin, c'est assez !... Je vous reprends la parole... Oui, le travail et les bonnes Sœurs m'avaient consolée... Mais comme je pleurais en entrant chez elles !... On m'y visitait cependant... elle et lui... Les congés, les vacances se passaient auprès d'eux, et je me ramaisais,

j'étais joyeuse... en dépit de certains regards, vous devinez lesquels, qui semblaient dire : « Mais que fait donc ici cette étrangère ?... » à la dérobée, bien entendu, quand le baron n'était plus là... En sa présence, au contraire, c'étaient de fausses amitiés, une hypocrite adulation... M. Moralès me déclarait charmante...

« Quelques années s'écoulaient... Je grandissais, mon père vieillissait... Sa sérénité n'était plus la même... Il s'affaiblissait... Je surpris un jour des larmes dans ses yeux... Une autre fois, les éclats d'un emportement arrivèrent jusqu'à mon oreille... Je rencontrais moins souvent la baronne auprès de son mari... Elle ne venait plus me voir au couvent. Lui, toujours !... Mais à ses caresses même je sentais bien que toute sa joie s'en était allée !...

« Une vague inquiétude s'empara de mon esprit... J'étais déjà souffrante ; je tombai malade... Une fluxion de poitrine... A la suite, une pénible convalescence, et qui se prolongea jusqu'au milieu de l'été... On m'ordonna les Eaux-Bonnes ; il m'y conduisit... Elle devait nous y rejoindre, mais ce ne fut que vers les derniers jours de la saison, en passant... On l'attendait à Biarritz... Je revins seule avec mon père... Ah ! je n'en doutais plus, il était malheureux !...

« J'avais alors dix-sept ans... Devais-je rentrer au couvent ?... Mon père désirait me garder auprès de lui... Je rendrai cette justice à la baronne : elle

semblait partager cette opinion... Ce fut encore l'autre, M. Moralès... oh ! j'en suis certaine, qui fit prévaloir l'avis contraire... J'avais entendu, dans le couloir, les derniers mots d'une vive altercation entre le frère et la sœur... Celle-ci me défendait... Il la menaçait... De quoi ? je l'ignore... Cet homme menace toujours ; et cette fois encore il triompha... Quand mon père me reconduisit au Sacré-Cœur, il avait l'air d'un vaincu... J'y rentrai comme une captive et la mort dans l'âme.

« Quelques mois plus tard, il vint m'y rechercher. Ce n'était plus le même homme ; une résolution toute nouvelle se lisait dans ses yeux.

« — Nous ne nous quitterons plus !... me dit-il, je n'ai plus que toi, mon enfant... ma fille. »

« Me voici donc réinstallée dans la maison. Il me sembla que j'avais reconquis mon père... Je redevins sa consolatrice et sa compagne assidue... J'allais pouvoir me consacrer tout entière à lui... Vous comprenez toute ma joie !

« Elle fut de courte durée... La situation n'était plus la même... On se cachait de moi... Je ne suis pas indiscret, mais je sentais dans l'air un souffle d'orage et, dans le cœur paternel, un incurable désespoir... Il avait des colères sourdes, ou parfois terribles... Oh ! quand il le veut, il sait redevenir le maître... Vous l'avez bien dit tout à l'heure... Mais c'est aux dépens de sa santé, de sa vie peut-être ! Notre médecin l'a dit, une seconde attaque

le dernier discours de M. Clovis Hugues, démontrent que la République commence à n'être pas plus en odeur de sainteté auprès des ouvriers. Plus d'ouvriers, plus de bourgeois, je ne vois pas trop où cette République va désormais pouvoir recruter ses soutiens.

La fraternité républicaine continue à briller d'un vif éclat. Un journaliste républicain radical de Corse avait, assez fortement il faut le dire, malmené le préfet opportuniste Trémontels. Le journaliste fut quelque peu assommé par les amis du préfet, et ce fut le battu qu'on conduisit en prison. Deuxième entrevue du Trémontels et du journaliste et nouvel assommage de ce dernier dont les amis poussent l'audace jusqu'à se plaindre. « Ce n'est rien, répond l'autorité. On a beaucoup exagéré. » On a si bien exagéré que le journaliste est mort.

L'entrée en France du journal *l'Explosion*, publié à Genève, a été interdite par ordre du ministre de l'intérieur et par décision du conseil des ministres.

#### LES HARMONIUMS DE LA R. F.

Le fait suivant vient de se passer au ministère de l'instruction publique. Un crédit de 300,000 fr. étant demeuré sans objet, on s'est creusé la tête pour savoir qu'en faire. Il était tout naturel de rembourser ces 300,000 fr. au Trésor. On s'en garda bien. Savez-vous ce qu'on imagina? On acheta pour 300,000 francs d'harmoniums.

Ces harmoniums sont destinés aux instituteurs. Heureux instituteurs! On n'augmente pas leurs appointements, mais on les comble d'harmoniums. Ils auraient mauvaise grâce à se plaindre.

Nous n'en dirons pas autant des contribuables qui, eux, paient la musique républicaine et laïque.

Après Mazarin, nos ministres se disent peut-être: Les contribuables chanteront, puis ils paieront!

LES NAUNDORFF. — On a fait beaucoup de bruit des prétentions mises en avant de nouveau par les héritiers Naundorff pour revendiquer les droits de la famille de Bourbon; on parlait d'un procès nouveau intenté par le petit-fils du faux Louis XVII.

Nous apprenons que ce procès n'aura pas lieu, faute d'argent. Les Naundorff, ou leurs commanditaires, reculent devant les frais, et l'affaire va être rayée du rôle.

La question d'Andorre est complètement terminée. La France et l'évêque d'Urgel, co-princes de la vallée, se sont mis d'accord sur le dernier point en litige, qui était la force armée de la petite République.

On nous affirme que M. Clémenceau, sollicité de se rendre à Anzio, aurait refusé.

le tuerait!... Je n'accuse pas ma belle-mère... Non!... Elle n'a pas conscience du danger... Elle profite de la liberté qui lui est permise en vertu d'une sorte d'accord dont je n'ai pas le secret... Il y a bien des choses que je ne comprends pas, que je ne veux pas comprendre... Mon cousin a dû vous les expliquer, monsieur de Trévelec... Épargnez-moi d'y revenir!... »

Noémie continua :  
« Le baron ne va plus dans le monde... La baronne, au contraire, s'y montre plus que jamais, et toujours jeune, enjouée, brillante, charmante avec moi comme avec son mari... Il l'aime encore... Sa présence, quelques mots suffisent pour lui rendre le sourire. Il sourit quand elle est là... Elle doit le croire résigné... Ah!... si elle savait!... Si elle voyait comme il s'assombrit dès qu'elle a disparu... Un nuage aussitôt descend sur son front... C'était le jour, et maintenant c'est la nuit... Il reste taciturne et morose, accablé, désespéré... »

« D'autre part, ayant abdiqué, pour ainsi dire, sa royauté industrielle, il n'a plus rien qui l'intéresse et, devenant presque aveugle, il s'ennuie... Je m'efforce en vain de le distraire... Si j'y parviens, si parfois nous retrouvons une de ces bonnes heures, calmes et sereines, comme au temps où ma tendresse lui suffisait, où sa chère fille était tout pour lui... hélas!... ce n'est plus qu'une

prétextant que sa présence ne pourrait que nuire à l'apaisement des esprits.

Le député de Montmarie doit faire une conférence au profit des grévistes.

M. Haentjens, le député bonapartiste de la Sarthe, est mort samedi matin, subitement, à Paris, dans son hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, de la rupture d'un anévrisme. Quand le valet de chambre a pénétré dans son appartement, à huit heures, il l'a trouvé mort dans son lit, ayant l'air de dormir, le bras replié sous la tête; le corps était encore chaud.

Gendre du maréchal Magnan, M. Haentjens était député depuis 1863. C'était un des leaders du parti bonapartiste, mais intimement lié dans ses convictions et dans ses votes avec toute la droite conservatrice.

Tous les sénateurs et députés de la droite présents à Paris se sont rendus à la maison mortuaire afin d'exprimer leur douloureuse sympathie à la famille d'un collègue universellement estimé.

Ses obsèques ont eu lieu hier à l'église Saint-Philippe-du-Roule.

L'étoile lyrique, M<sup>lle</sup> Nevada, qui avait déjà édifié le monde des théâtres et le monde catholique par son baptême, a fait jeudi sa première communion dans la chapelle des Passionnistes, où elle avait déjà reçu le baptême.

Quelques intimes seulement assistaient à cette cérémonie, parmi lesquels M<sup>me</sup> Mackay et le maestro Gounod.

M<sup>lle</sup> Nevada a fait son entrée dans la chapelle au bras de M. Chatterton, un Américain récemment converti, lui aussi, au catholicisme.

#### LE SCANDALE DE MONT-DE-MARSAN.

Le *Nouvelliste de Bordeaux* raconte un scandale judiciaire qui vient de se produire à Mont-de-Marsan :

« En 1882, dit-il, une jeune fille, qui faisait un petit commerce de rouennerie dans les environs de cette ville, fut obligée de suspendre ses paiements. Un créancier se plaignit, une enquête fut ouverte, et la marchande mandée dans le cabinet de M. le procureur de la République. Il y avait faillite, il y avait même banqueroute, car la jeune fille tenait fort mal ses livres, si toutefois elle en avait. Le procureur se montra sévère et menaçant. Il parla même d'envoyer aux galères. Ce mot vint souvent sur ses lèvres. La malheureuse fille, complètement affolée, pria, supplia, demanda par quels moyens, par quels sacrifices, elle pourrait conjurer le malheur qui la menaçait. Un moyen fut trouvé séance tenante, car l'enquête commencée fut subitement arrêtée et la marchande, au lieu des sévérités qu'elle redoutait, fut l'objet des faveurs spéciales de M. le procureur de la Républi-

éclaircie dans un ciel noir!... Je me sens impuissante à défendre sa vieillesse, à prolonger ses jours... J'ai peur de perdre mon père et de rester seule... Que deviendrais-je?... Ah!... je ne lui survivrais pas... Sa tristesse et son découragement me gagnent malgré moi... Je n'ai plus ni force ni volonté... Je tombe en langueur... On parle de phthisie... Tant mieux!... je ne résisterai pas... une mélancolie profonde, un dégoût amer de l'existence m'envahissent... Je rêve que grand-mère et ma petite sœur m'appellent, là-bas, dans le cimetière d'Amsterdam, et que je serais heureuse d'y reposer auprès d'elles... Je suis épuisée, brisée... Il y a des instants où je voudrais mourir!... »

Noémie avait terminé. Sa voix s'était éteinte. Rien de touchant comme ses dernières paroles, comme l'expression de son visage encore plus pâle et sur lequel ruisselaient des larmes muettes.

Raoul, attendri, se récria :  
— Mourir!... est-ce qu'on se laisse mourir à vingt ans, lorsqu'il nous reste des amitiés, des devoirs!... Vous vous devez à mon oncle... à moi, qui serai votre mari...

La voix, non moins sympathique mais plus grave d'Armand ajouta :  
— Vous vous devez aux pauvres, aux ouvriers

que. Une correspondance que nous avons eue sous les yeux, et dont nous affirmons la parfaite authenticité, prouve avec la dernière évidence que cette malheureuse fille dut acheter sa tranquillité au prix de son honneur.

En 1883, la jeune fille devint mère, et elle demanda naturellement quelques secours à celui qu'elle considérait comme le père de son enfant. Alors recommença l'éternelle histoire de la pauvre fille perdue et abandonnée par son séducteur.

Cependant, poussée à bout par la misère, la victime finit par aller chez un avoué à qui elle raconta tout. Par les soins d'un huissier, une citation fut adressée, le 49 mars, au procureur de la République, d'avoir à comparaître en conciliation devant le juge de paix de Mont-de-Marsan, pour arriver si c'était possible à un arrangement amiable. Pour étouffer l'affaire, le procureur intenta immédiatement une action correctionnelle à la plaignante, et, par un procédé aussi neuf qu'illégal, il impliqua l'huissier — auteur de l'assignation — dans les poursuites, comme complice d'escroquerie et de tentative de chantage! De sorte qu'à l'audience, le juge auquel la malheureuse femme avait demandé justice contre M. le procureur de la République se leva et déclara publiquement qu'il ne pouvait examiner cette affaire, parce que M. le procureur de la République venait de commencer des poursuites criminelles contre la requérante.

Le *Nouvelliste de Bordeaux* met le procureur de la République de Mont-de-Marsan au défi de le poursuivre.

Le susdit procureur, à la suite de la publicité donnée à cette affaire, a envoyé sa démission dans une lettre que la presse républicaine a rendue publique.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 avril.

La Bourse tient séance, et cependant toutes les places étrangères, Berlin, Londres, Francfort, Vienne, Rome chôment. Il est vrai qu'ici la haute Banque n'a guère comme religion que le culte de l'argent et elle ressemble en cela furieusement à un certain animal d'une fable bien connue: elle craint qu'en s'arrêtant un jour elle ne perde l'occasion de réaliser quelques bénéfices sur le dos des naïfs.

Aussi les affaires ont-elles été très-limitées, les spéculateurs comme les acheteurs sérieux sont absents.

Les rentes n'ont guère fait preuve d'activité, les cours inscrits sont à peu de chose près ceux que nous voyions cotés à la fin de la semaine dernière.

Le 3 0/0 cote 77.12, l'amortissable 78.12, le 4 1/2 0/0, 108.22.

Le marché des valeurs est sensiblement meilleur sur certaines d'entre elles.

Le Crédit Foncier est à 1,302 avec tendance satisfaisante.

L'ensemble des affaires de cette société lui assure des bénéfices supérieurs à ceux acquis jusqu'à ce jour, c'est ce qui explique la fermeté de cette valeur et la faveur particulière dont elle est l'objet de la part du public.

Les Obligations Foncières 1879 tendent à s'élever au-dessus de 450, le moment est donc favorable pour les acheteurs.

Les valeurs industrielles restent calmes à l'exception du Suez qui reste demandé à 2,040.

Le Gaz réactionnaire sans cesse, on offre l'action à 1,475.

de votre père... Ils sont en droit de compter sur mademoiselle Van Leys... Richesse oblige!

— Mais, balbutia-t-elle étonnée, mais c'était autrefois un de mes grands bonheurs.

— Et pourquoi plus maintenant?... Pensez-vous que les occasions manqueraient?...

Il fut interrompu par le bruit d'une discussion s'élevant de l'antichambre. Les domestiques défendaient la porte du salon. Elle s'ouvrit quand même. Une femme entra.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

La 2<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff.

Elle continue l'étude sur la Prusse Rhénane. Climat, productions naturelles et agriculture, industrie et commerce, division administrative et politique, instruction, population, culte, langage, organisation judiciaire, histoire, statistique, aperçu spécial au district de Düsseldorf, telles sont les matières comprises dans cette seconde série.

Quatre gravures: vue de Düsseldorf, forts de Wesel, Hôtel-de-Ville de Wrsel, Andernach et enfin une carte de la province Rhénane.

La 2<sup>e</sup> série du Dictionnaire des Communes de France, cet annexe si intéressant de LA FRANCE ILLUSTRÉE, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

Quant aux chemins, ils sont très-soulevés: Lyon, 1,267; Midi, 1,715.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Saumur.

La maîtrise de la paroisse Saint-Pierre a exécuté, avant-hier, jour de Pâques, sous l'habile et délicat archet de M. Halbert, son maître de chapelle, une messe en musique du plus grand effet, mais on peut dire aussi du plus grand contraste. Le *Kyrie* et le *Gloria* de Palestrina ne ressemblent en rien au *Sanctus* et à l'*Agnus Dei* de Mozart. Palestrina, c'est le chant de l'Eglise solennel, majestueux, grandiose comme Saint-Pierre de Rome, allant tout droit devant lui, et montant à pleins jets et rapidement vers le ciel. Mozart est plus abondant, plus animé et d'une grâce incomparable, surtout dans ces beaux accords du *Benedictus* lancés par une voix encore jeune, mais sûre d'elle-même, admirable de souplesse et de fraîcheur, et aussi dans ce final de l'*Agnus Dei* où le Maître semble se complaire à ramener sur les lèvres des chanteurs ces douces et suaves paroles: *Dona nobis pacem*. On sent bien l'artiste inspiré qui fait de l'art non pas à force de métier, mais avec son âme. On dirait, selon la remarque d'un maître, expert dans l'appréciation des belles choses, poésie, éloquence ou musique, que Mozart a écrit cette charmante page au milieu des angoisses d'une longue guerre, alors que tout le monde a sur les lèvres la même prière: la paix, accordez-nous, ô Seigneur, votre paix. Du reste, l'attitude recueillie, émue de l'immense foule que l'église Saint-Pierre ne pouvait contenir, est le plus bel éloge et des auteurs de cette magoïque musique et des artistes chargés de l'interpréter. On nous assure que la même messe sera de nouveau chantée à la fête de la Pentecôte. Nous nous en félicitons: on ne goûte parfaitement ces grandes œuvres qu'à force de les entendre.

Hier, au chantier du collège de filles, un accident est arrivé à l'un des puisatiers, le nommé René Lemoine, âgé de 56 ans, demeurant au Pont-Fouchard.

C'était l'heure du déjeuner, et Lemoine remontait du puits par l'échelle verticale, quand, à moitié route environ, les pieds lui ont glissé sur les barreaux, et la secousse lui ayant fait lâcher les mains, il a été précipité dans le fond.

Il est tombé d'une hauteur de 12 mètres sur une épaisse couche d'un sable fin qui a heureusement amorti sa chute. Les seules blessures qu'il se soit faites ont eu lieu au moment où, se sentant dans le vide, il a voulu se rattraper aux nombreux étais posés dans toute la hauteur du puits.

Un seul de ses camarades se trouvait à l'orifice, le sieur Laurent, qui, avec beaucoup de sang-froid et aidé de plusieurs ouvriers accourus à ses cris, a porté les premiers secours au malheureux Lemoine.

Le docteur Bouchard, appelé aussitôt, a donné ses soins au blessé, qui n'a aucune fracture; mais ses contusions demanderont un repos prolongé.

Lemoine est un excellent et laborieux ouvrier, très-aimé de ses camarades.

On nous donne les détails suivants sur un accident que nous avons déjà signalé:

Un grave accident est arrivé, ces jours derniers, sur l'un des chantiers du chemin de fer de Saumur à Château-du-Loir.

Quatre ouvriers tâcherons travaillaient à charroyer des terres pour l'établissement de la ligne, à la hauteur de la ferme des Noues, commune de Blou, avec trois wagonnets entraînés par un cheval.

Le nommé Bouillon, Modeste, âgé de 46 ans, chef de chantier, conduisait le cheval qui tirait à droite des rails. A un moment donné, Bouillon, se trouvant à gauche du cheval, voulut traverser la voie entre le premier et le deuxième wagonnet, et, ayant heurté le premier wagonnet qui fit basculer sur lui et déraila, eut la jambe gauche engagée et affreusement mutilée.

Transporté à l'hôpital de Saumur, ce malheureux a dû subir l'amputation le surlendemain matin.

L'entrepreneur avait assuré ses ouvriers à la compagnie d'assurances contre les accidents, le Soleil (sécurité générale).

École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 41<sup>e</sup> séance du 6 avril 1884.  
1<sup>o</sup> Tir réduit à 20 mètres.

Tireurs.....	33
Balles tirées.....	496
Balles mises.....	473
Nombre de points.....	558

Résultat : 88.25 p. 0/0.

Prix : une épingle-insigne en argent.  
M. Richard, soldat au 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, avocat à Saumur.

2<sup>e</sup> Tir à la carabine Floberl, — 20 mètres.

Tireurs.....	40
Balles tirées.....	60
Balles mises.....	56
Nombre de points.....	492

Résultat : 93.33 p. 0/0.

Dimanche 20 avril 1884, 12<sup>e</sup> séance de tir réduit, au Stand des Récollets, de 9 heures à 11 heures du matin.

M. Louis-Henri-Célestin Legeay, adjoint de 2<sup>e</sup> classe du génie à Saumur, est nommé adjoint de 4<sup>e</sup> classe (1<sup>er</sup> tour, ancienneté), en remplacement de M. Simon, retraité.

M. Legeay est remplacé par M. Louis Humbert, adjoint du génie à Montauban.

Les assises du deuxième trimestre 1884 ouvriront à Angers le lundi 12 mai.

Elles seront présidées par M. Barberon, conseiller à la Cour.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Dimanche prochain, nous aurons une représentation du succès actuel de l'Odéon, *Severo Torelli*, de M. François Coppée, par la troupe de M. A. Delétraz.

On sait que *Severo Torelli* est l'un des ouvrages dont la presse parisienne s'est le plus occupé.

C'est M<sup>me</sup> Méa qui jouera le rôle de Donna Pia, et M<sup>lle</sup> Jane Méa, sa fille (spécialement choisie par l'auteur), celui de Severo Torelli.

Les autres artistes, appartenant aux principaux théâtres de Paris, sont avantagusement connus du public saumurois qui a déjà eu l'occasion d'apprécier leur talent dans de précédentes tournées.

Depuis son départ, la troupe de M. Delétraz a joué *Severo Torelli*, avec un très-grand succès, sur un grand nombre de scènes provinciales. Sans nul doute il en sera de même ici. Tous les amateurs de belles et bonnes pièces ne manqueront certainement pas d'aller applaudir le chef-d'œuvre du nouvel académicien et ses excellents interprètes.

Parmi les réengagements pour la prochaine campagne théâtrale à Angers, on cite encore ceux de MM. Lebranche, Leprin, Allain, et probablement celui de M. Lamy.

La direction a déjà engagé M. Dechesne, baryton d'opéra-comique, aujourd'hui à Marseille. D'autres engagements sont sur le point d'être contractés; on parle d'un second ténor et d'une dugazon qui ne serait pas M<sup>me</sup> Danglade, comme on l'a cru.

#### MONTREUIL-BELLAY.

Dimanche soir, le train 813, en entrant en gare de Montreuil à 8 heures 1/2, avait un cheval pris dans le devant de sa machine et en un piteux état. Le pauvre animal avait parcouru ainsi plusieurs kilomètres sans que le mécanicien s'en fût aperçu.

Ce cheval appartient à M<sup>me</sup> Surblé et avait échappé au sieur Léger-Espinasse, domestique, qui le conduisait.

Il n'y a eu heureusement aucun autre accident.

#### LA LAÏCISATION DES HÔPITAUX.

Nous avons donné samedi l'énergique protestation du chirurgien Després contre la laïcisation des hôpitaux, au nom de ses convictions de libre-penseur et de républicain.

Comme commentaire à cette lettre, nous venons signaler le vote de la Société chirurgicale de Lyon.

Cette Société ayant été appelée à donner

son avis sur la laïcisation des hôpitaux, a voté dimanche dernier, à la majorité de 22 voix contre 3 opposants, l'ordre du jour suivant :

« Déclare que les Sœurs s'acquittent bien de leurs fonctions et qu'on ne les changera pas sans dangers contre des infirmières laïques. »

L'importance de cette décision, dit le *Salut public* de Lyon, n'échappera à personne. Nommés au concours, sans distinction d'origine politique ou religieuse, à même de constater chaque jour les défauts comme les qualités du personnel qui les aide dans leur grande œuvre de science et de charité, les médecins des hôpitaux formulent une opinion qui doit faire autorité.

Or, à l'exception de trois, ils sont unanimes à reconnaître que le service actuel est satisfaisant.

Après ce vote qui vient s'ajouter à celui donné depuis déjà bien longtemps par les médecins des hôpitaux de Paris, que pourrions-nous ajouter, sinon que la monomanie de la laïcisation dont sont atteints nos gouvernants du jour relève vraiment de la Faculté de médecine elle-même.

#### UNE RÉPONSE, S. V. P.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* signale un fait bien étrange à la charge des agents de l'administration.

Il s'agit de l'emprunt émis le 12 février dernier, et plus que couvert, suivant ce qui a été dit officiellement. On sait que M. Tirard, après un calcul de répartition, a fait annoncer qu'il rembourserait le surplus de la part attribuée à chaque prêteur. Or, il paraît que l'on rembourse et que l'on ne rembourse pas. Voici comment.

Les agents du Trésor ont deux façons de traiter cette nouvelle opération. D'aucuns la proposent de vive voix, sous le manteau de la cheminée, aux braves bourgeois, aux naïfs paysans, qui, persuadés que c'est à la protection particulière de M. le receveur ou de M. le percepteur qu'ils doivent ce précieux privilège, expriment toute leur reconnaissance au généreux fonctionnaire et lui laissent toute leur souscription. D'autres, moins retors, envoient la circulaire manuscrite qui suit et dont le texte original est donné et garanti authentique par le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Monsieur,  
» Vous avez inscrit, le 12 janvier dernier, par l'intermédiaire du percepteur de X..., 40... de rentes de 3 0/0 amortissables, et vous avez versé la somme de... à titre de libération intégrale. Il me sera possible, MALGRÉ LA RÉDUCTION DES SOUSCRIPTIONS, de vous attribuer la totalité des coupons que vous avez demandés, mais je ne pourrai le faire que si vous y donnez votre consentement.

» Veuillez donc me faire connaître, par le retour du courrier, si vous préférez recevoir 20... de rentes, soit le montant intégral de votre souscription au lieu de... de rentes, qui vous écherraient par suite du calcul de la répartition générale.

» Le Receveur particulier, X... »

Nous voudrions bien savoir, ajoute notre confrère, qui a pu autoriser M. le receveur particulier à violer de la sorte un décret. Est-ce M. le ministre des finances ?

Au profit de qui place-t-on ainsi plus de rentes que la Chambre n'a permis d'en émettre ? Si c'est au profit de l'État, c'est un nouvel emprunt, un emprunt secret, un emprunt illégal que fait M. Tirard. Si c'est au bénéfice de quelque établissement financier en détresse, qui ne peut écouler dans le public les nouveaux titres de rente, que penser du métier de courtiers qu'on fait faire aux agents du Trésor ?

C'est, en tout cas, une affaire étrange et qui nécessite une explication claire.

#### Publications de mariage.

Ernest-Barthélemy Rebion, coiffeur, et Louise-Marie Dupays, sans profession, tous deux de Saumur.

Auguste-Eugène Renaudineau, serrurier, et Marie Petit, lingère, tous deux de Saumur.

Salvador Condom, journalier, et Florentina Drais, couturière, tous deux de Saumur.

#### BIBLIOGRAPHIE.

Sommaire du *Jeune Age illustré*, n<sup>o</sup> 172, samedi 12 avril 1884 :

*Histoire d'un bossu*, continuation d'un roman extrêmement pathétique. Courrier de enfants sur les nouvelles curiosités des représentations de l'Hippodrome : chevaux mexicains se passant le mouchoir ; ânes savants ; chiens se faisant mutuellement sauter à la corde, etc. Calendrier du *Jeune Age*. Notice sur l'ancienne Espagne, à l'occasion de Sainte-Hermenigilde. Belle gravure. La Mosquée d'Omar, suite de la description de ce célèbre monument et de la fameuse roche de Sakhrab. Légende relative à ce rocher. Grande gravure représentant la crypte sous le Sakhrab. Petite pièce de vers, anecdote, problèmes et combinaisons amusants. Abonnement : un an, 10 fr., chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères ; un numéro : 15 centimes.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8<sup>e</sup>, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8<sup>e</sup>. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8<sup>e</sup>, contenant 165 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLEZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

L'ART NATIONAL. Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

#### Une Propriété inestimable.

« Veuillez m'envoyer une nouvelle boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50. La personne qui les emploie se porte très-bien en ce moment ; depuis qu'elle prend de vos pilules, elle n'a plus ressenti de ces douleurs irritantes d'estomac qui la faisaient souffrir depuis quatre ans. Cette jeune fille dit souvent qu'elle est très-heureuse de sa nouvelle santé depuis qu'elle se traite avec les Pilules Suisses. Quant à moi, je mets ma lettre à votre disposition. » J. BOUTAL, rue St-Julien, Rouen.

A. Hertzog, pharm., 28, r. de Grammont, Paris.

#### Théâtre de Saumur.

Représentations Littéraires et Artistiques de France et de l'Étranger.

A. DELÉTRAZ, directeur-administrateur.

**DIMANCHE 20 avril 1884,**

Par autorisation spéciale de M. F. COPPÉE

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

**M<sup>me</sup> MÉA**

Pensionnaire du théâtre national de l'Odéon,

M<sup>lle</sup> JANE MÉA, — M. LACROIX, du Vaudeville,

— M<sup>lle</sup> CHAMBLAY, de la Gaîté, — M. DUPARC,

de l'Odéon, — M. MENDASTI (Historique), —

M. PRIKA (Gymnase), — M. LAFERTÉ (Odéon),

— M. LIVRY (Vaudeville), — M. BAR (Châtelet),

MM. ADALBERT, RIVIEL et DUCLOS.

L'immense succès actuel de l'Odéon

**SEVERO TORELLI**

Pièce nouvelle en 5 actes,

De M. François COPPÉE.

M<sup>me</sup> MÉA jouera le rôle de Donna Pia.

M<sup>lle</sup> Jane MÉA (spécialement choisie par l'auteur) celui de Severo Torelli.

Nous donnerons, comme d'habitude, le programme complet.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,

rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOPROY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 30 CENT. LE NUMÉRO.

#### L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques,

AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

(2<sup>e</sup> année)

BUREAUX : 10, Faubourg Montmartre, PARIS.

Directeur-proprétaire : MALDEN-ERCOLE.

ABONNEMENT : Paris et départements, 15 fr. —

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

— On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

#### Marché de Saumur du 12 Avril

Blé semence (Ph.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.)	18	Graine trèfle	50	—	—
Froment (Ph.)	77	— lin. . .	70	—	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle. . . . .	75	12 15 Foin (dr. c.)	780	70 à 75	—
Orge . . . . .	65	13 50 Luzerne	—	780	68 à 72
Avoine h. bar.	50	9 — Paille	—	780	50 —
Fèves. . . . .	75	13 — Amandes . .	50	—	—
Pois blancs .	80	32 — Cire jaune.	50	190	—
— rouges . .	80	26 — Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis . .	50	19 — 2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culas.	157	49 — 3 <sup>e</sup>	—	—	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 <sup>er</sup> qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 <sup>e</sup> id.	100	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 <sup>er</sup> id.	100	à	»
Id. 1883, 2 <sup>e</sup> id.	85	à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 <sup>er</sup> id.	100	à	»
Id. 1883, 2 <sup>e</sup> id.	85	à	»
Le Puy-N.-B. et environs 1883, 1 <sup>er</sup> id.	90	à	»
Id. 1883, 2 <sup>e</sup> id.	80	à	»
La Vienne, 1883. . . . .	60	à	60

ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1883 . . . . .	140	à	»	
Id. 1883. . . . .	»	à	»	
Champigny, 1883 . . . . .	1 <sup>er</sup> qualité	200	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	170	à	»
Id. 1883. . . . .	1 <sup>er</sup> id.	»	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	»	à	»
Varrains, 1883 . . . . .	120	à	»	
Varrains, 1883 . . . . .	»	à	»	
Bourgueil, 1883 . . . . .	1 <sup>er</sup> qualité	150	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	100	à	»
Id. 1883. . . . .	1 <sup>er</sup> id.	»	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	»	à	»
Restigné 1883. . . . .	140	à	»	
Id. 1883. . . . .	135	à	»	
Chinon, 1883. . . . .	1 <sup>er</sup> id.	130	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	»	à	»
Id. 1883. . . . .	1 <sup>er</sup> id.	»	à	»
Id. 1883. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	»	à	»

#### A NOS LECTEURS.

Les médecins les plus distingués conseillent journellement l'emploi de l'EAU et de la POMME JACOMY, pour arrêter la chute des cheveux, en favoriser la croissance et en prévenir la décoloration.

DÉPÔT A SAUMUR : Chez MM. Normandine, pharmacien, 11, rue Saint-Jean ; Decart, coiffeur, rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

#### Académie de Médecine de Paris

#### OREZZA

Eau Minérale Acidulée Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

#### La Chlorose et l'Anémie.

sont heureusement combattues

par l'emploi régulier de l'*OREZZA*

Bravais. Celui-ci redonne

au sang appauvri la colora-

tion qu'il a perdue par la

maladie.

Dépôt à Saumur : M. D'aux, pharmacien, et dans

la plupart des pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Assemblée générale du 29 mars 1884

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1883, a eu lieu le 29 mars 1884, au siège de la Société.

Le rapport passe en revue les chiffres des comptes généraux et des comptes de dépôts en 1883 : Mouvement général de la Caisse, 11 milliards 642,806,970 fr. 64 c.; du Portefeuille, 6,517,490,232 fr. 83 c.; des comptes de chèques, 3,506,336,018 fr. 94 c.; coupons encaissés, 238 millions 2,646 fr. 35 c.; ordres de Bourse au comptant, 668,594,045 fr. 62 c.

Les comptes de chèques sont au nombre de 46,833, en augmentation de 479 comptes; leur solde au 31 décembre 1883 est de 145,123,362 fr. 26 c., en augmentation de 9 millions 895,418 fr. 92 c. sur le solde au 31 décembre 1882, et leur solde au 29 février 1884 est de 146,211,065 fr. 44 c., en augmentation de 3 millions 208,276 fr. 58 c. sur le solde au 28 février 1883. Le solde des dépôts à échéance fixe, au 31 décembre 1883, est de 107,432,800 fr. Le solde du Portefeuille, à la même date, est de 121,875,278 fr., et le mouvement général est en augmentation de 256 millions environ.

Cette situation favorable est due à la solidité de l'organisation de la Société, et au bon fonctionnement établi pour ses agences et ses bureaux de quartiers.

Il résulte de l'examen de l'ensemble des comptes, que la Société a continué à voir progresser les différentes branches de ses services et les opérations journalières qui font sa force et constituent sa solidité.

La Société a, comme d'habitude, pris part à toutes les grandes opérations qui se sont traitées pendant l'exercice: émission des obligations du Crédit Foncier (130,447 obligations souscrites à la Société Générale par 17,330 clients), de la Compagnie du Canal interocéanique de Panama (175,154 obligations souscrites aux guichets de la Société Générale par 29,281 souscripteurs), et de la Compagnie du Nord de l'Espagne, et dans toutes ces souscriptions, elle a montré quelle était sa puissance de placement et la confiance que le public avait en elle.

Les craintes exprimées l'année dernière, relativement à l'augmentation des patentes, se sont réalisées. Le Conseil d'Etat a confirmé, en principe, la décision du Conseil de Préfecture et, par suite, l'impôt des patentes se trouve avoir été porté de 115,646 fr. 85 c., que la Société Générale payait en 1880, à 438,214 fr. qu'elle a dû payer pour 1881, soit une augmentation de 296 0/0 d'une année à l'autre.

Le rapport entretient ensuite les actionnaires de certaines opérations qui se sont poursuivies dans le cours de l'exercice. La Cie de Travaux publics continue à voir son cercle d'opérations grandir tous les jours, et quant à son affaire des terrains Rochechouart, dans laquelle la Société Générale est avec elle en participation, la liquidation s'en continue toujours régulièrement. La Société Postale française de l'Atlantique s'est dissoute et a vendu, par voie d'apport, toute sa flotte à la Société des Chargeurs Réunis. Les affaires de la Société avec la maison Dreyfus frères et Cie sont entrées dans une nouvelle

phase: Une instance a été engagée et est actuellement pendante devant le Tribunal de commerce de la Seine.

Au Callao, la situation ne s'est pas encore sensiblement modifiée. Toutefois, depuis la signature des préliminaires de paix et l'évacuation de Lima et du Callao par les Chiliens, un mouvement accentué de reprise s'est produit dans le port. Du reste, pendant même l'occupation chilienne, le port n'a jamais cessé de donner des rendements nets de charges et le Conseil ne doute pas, qu'une fois la situation du Pérou réglée définitivement, l'entreprise ne reprenne la fructueuse activité qu'on lui a vue pendant la seule année d'exploitation régulière qu'elle a eue jusqu'à présent. M. le commandant de Champeaux, gérant de l'entreprise, ayant été obligé de résigner ses fonctions à cause de l'état de sa santé, le Conseil a dû accepter sa démission et a fait choix, pour le remplacer, de M. Dubois, qui avait déjà suppléé M. de Champeaux pendant son congé, et qui, depuis huit ans, est au Pérou, attaché au service de l'exploitation.

Les bénéfices nets ont été de 3 millions 452,590 fr. 47 c., sur lesquels 1,500,000 fr. ont été distribués le 1<sup>er</sup> octobre. Le Conseil a proposé de distribuer, au 1<sup>er</sup> avril, 6 fr. 63 c. par action, soit 6 fr. 25 c., déduction faite de l'impôt de 3 0/0. Cette répartition porte le revenu de l'exercice à 12 fr. 88 c., soit 5,15 0/0 du capital versé; 345,259 fr. 04 c. ajoutées aux réserves en élèveront le chiffre à 15,437,379 fr. 20 c. soit 64 fr. 40 c. par action ou 25,76 0/0 du capital versé.

Le rapport des Censeurs indique que l'année 1883 n'a pas été favorable aux établissements financiers, mais que, si le ralentissement des affaires a amené une diminution dans les bénéfices, l'atonie du marché n'a porté aucune atteinte à la solidité et au crédit de la Société; il constate le bon fonctionnement de tous les services et la parfaite régularité des écritures, et donne son adhésion à la répartition du dividende.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1883 et a adopté la proposition du Conseil pour la fixation du dividende. Elle a réélu administrateur M. Bartholoni, administrateur sortant, et a élu censeur M. Albert de Sainte-Anne, en remplacement de M. Honoré Roux, démissionnaire. (300)

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE VASTE IMMEUBLE

En un ou deux lots,

Au Pont-Fouchard,

Siège d'une FABRIQUE de POTERIE et pouvant convenir à toute industrie; cave voûtée pour 400 barriques.

S'adresser, sur les lieux, à M. AUSTRAN, et, à Saumur, à M<sup>e</sup> BRAC.

## Ouverture du Vert

De la grande prairie

DE

## L'ILE PONNEAU

Dite de l'Abbé ou de Grelet.

S'adresser, sur la prairie, au garde FOURNEAU, ou à M. PICHABLES, marchand, rue d'Orléans, et M. LECUIT, boucherier, sur les Ponts.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION

Samedi 19 avril, à 1 heure

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

## D'UN JARDIN MARAICHER

Aux Coffinières (Saint-Lambert)

Contenant 74 ares,

Avec dalles, manège et 4 bassins.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A LOUER

## UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouette, n<sup>o</sup> 5.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, ou à M. GROSBOURD, à Fontevault.

## OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de:

1 canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BILLOUIN, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

## A GÉNER

DE SUITE

## UN BON DÉBIT DE VIN

AVEC BARRIARD

S'adresser rue de Fenet, 27.

## AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

## AUX ÉLÉGANTS

## CHEMISERIE MODÈLE

## M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

## BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

UN COMPTABLE, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce, ou une régie de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande place pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. Louis PÉANNE, à Bourgueil (Indre-et-Loire).

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M<sup>lle</sup> VINCENT, 16, rue du Pressoir-Saint-Antoine, Saumur.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

## A L'ABEILLE

## Modes et Mercerie

## J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

## MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 APPAREILS CONTINUS

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES: Kalk-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières. LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTERIEUR. NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer. MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE J. BOULET & Co, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)
8	56	matin, omnibus-mixte.
1	35	soir,
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	35	(s'arrête à Angers).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	37	express.
12	48	soir, omnibus-mixte.
4	44	—
7	4	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.
10	24	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

### Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié à partir du 7 avril 1884)

#### SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur . . . . . (départ)	6 05	7 45	9 »	1 15	3 50	7 50
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8 »
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24	8 08
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42	8 24

#### MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 50	9 45	1 52	5 04	8 30	11 01
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 06	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé-Varrains . . . . .	7 16	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur . . . . . (arrivée)	7 26	10 39	2 28	5 40	9 06	11 33

#### SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur . . . . . (départ)	6 05	3 50
Montreuil-Bellay . . . . .	6 53	4 56
Lernay . . . . .	7 02	»
Brion-sur-Thouet . . . . .	7 14	5 10
Thouars . . . . . (arrivée)	7 29	5 25

#### THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars . . . . . (départ)	5 40	7 45
Brion-sur-Thouet . . . . .	5 58	7 57
Lernay . . . . .	6 07	»
Montreuil-Bellay . . . . .	6 50	8 30
Saumur . . . . . (arrivée)	7 26	9 06

#### MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil . . . . . (départ)	7 »	1 55	8 35
Loudun . . . . .	8 20	2 51	9 33
Arçay . . . . .	8 34	3 4	9 49
Mirebeau . . . . .	9 27	3 54	10 48
Neuville . . . . .	9 57	4 24	11 17
Poitiers . . . . . (arrivée)	10 33	4 56	11 54

#### POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 50	6 10
Neuville . . . . .	6 28	1 28	7 08
Mirebeau . . . . .	6 55	1 57	7 58
Arçay . . . . .	7 50	2 52	8 48
Loudun . . . . .	8 42	3 50	9 38
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 26

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,